



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique
de l'enseignement du second degré**

VR/IP2/TV
n° 3211-2025-013
Affaire suivie par :
Thierry VINCENT
IA-IPR EVS
Tél : (+687) 26 61 72
Mél : thierry.vincent@ac-noumea.nc
1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Nouméa, le 10 février 2025

L'inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional
Etablissements et Vie Scolaire

à

Mesdames et Messieurs les professeurs documentalistes
Mesdames et Messieurs les CPE

LETTRE DE RENTREE

Tout d'abord je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui entrent dans le métier ainsi qu'à celles et ceux qui viennent de rejoindre le territoire.

Cette année encore nous devons mettre l'accent sur la maîtrise des fondamentaux, l'égalité des chances, la mixité scolaire et l'engagement de tous pour le bien-être à l'École. Dans vos champs d'intervention respectifs et domaines de compétences spécifiques, mais aussi au niveau de votre action conjuguée en établissement, vous contribuez à assurer, pour chaque élève, les meilleures chances de réussite scolaire et d'insertion sociale et professionnelle. Votre action quotidienne, au service du collectif, participe pleinement à la continuité et à la cohérence de la politique de l'école conduite par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

La politique de lutte contre le harcèlement à l'Ecole

La prévention et la lutte contre le harcèlement entre élèves est l'une des priorités de notre école. Notre engagement collectif doit nourrir notre action. Aussi, pour prévenir ou traiter plus efficacement et rapidement les situations les plus complexes, l'EMS avec le soutien du service médico-psycho-social restent totalement mobilisés à vos côtés. Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, le jeudi 6 novembre, des actions pourront utilement être valorisées.

Enfin, je rappelle que le décret n°2023-782 du 16 août 2023 ouvre la possibilité aux chefs d'établissement d'entamer une procédure disciplinaire à l'encontre d'un élève commettant des actes de cyber-harcèlement contre un élève scolarisé dans un autre établissement.

L'Education aux Médias et à l'Information (EMI)

L'éducation à l'esprit critique et la formation à la citoyenneté sont des éléments constitutifs de nos missions et l'EMI en est une des composantes essentielles. Elles prennent une acuité particulière dans une société numérique modifiant en profondeur notre rapport à l'information.

Les enjeux sont majeurs face aux risques de désinformation sapant les fondements même de notre société démocratique. Il est impératif de développer les connaissances et les compétences des élèves, dans le cadre des parcours éducatifs mais également dans des projets pluridisciplinaires concertés à l'échelle de l'établissement. Je

vous encourage à développer toutes initiatives dans ce sens. Cette année, en Nouvelle-Calédonie, la semaine de la presse et des médias à l'école aura lieu du 28 juillet au 1^{er} août.

Développer et valoriser l'engagement des élèves

Valoriser et renforcer la dynamique en faveur de l'engagement des élèves restent plus que jamais des leviers pour donner du sens à la politique éducative des EPENC. L'action collective et la prise de responsabilité dans la conduite de projets contribuent au développement de compétences et à la mobilisation de valeurs propices à la formation d'un citoyen responsable en mesure de mieux appréhender la complexité du monde.

La prise en compte de la parole des élèves est constitutive de la mobilisation d'élèves élus (CVC, CVL, CESCE, CCVL, MDL...) mais aussi de celles et ceux qui souhaitent s'engager dans un projet, une action visant à répondre aux enjeux qui traversent l'Ecole : la santé et le bien-être, les questions environnementales, l'égalité entre les sexes, la lutte contre toutes les discriminations et les stéréotypes, le principe de laïcité, le développement de l'esprit critique, la construction des CPS. Cette dynamique se développe dans un continuum des apprentissages, en lien avec les parcours éducatifs et les programmes disciplinaires.

Cette année un axe d'effort sera développé en direction du conseil calédonien de la vie lycéenne qui sera appelé à jouer pleinement son rôle dans le cadre de la démocratie scolaire.

Vaincre l'absentéisme

Chacun de nous doit poursuivre la mobilisation pour mettre en place des actions de prévention et de suivi de l'absentéisme. L'EPENC assume en premier lieu la prévention, le repérage et le traitement des absences des élèves. A cet égard, l'implication des CPE, conseiller technique du chef d'établissement, reste essentielle pour apporter des réponses rapides et efficaces lorsque des absences sont constatées. L'implication des parents, dans la prévention comme dans le traitement du phénomène de l'absentéisme, est essentielle.

Le renforcement des liens entre le collège ou le lycée et les parents constitue ainsi un élément indispensable de la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaires. L'intérêt porté à la scolarité et la participation des parents à l'action éducative sont des facteurs favorables à la réussite de leurs enfants. Dans cet esprit, il s'agit d'accorder une attention particulière aux parents les plus éloignés de l'institution scolaire.

Egalité filles/garçons

La transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. Cette politique publique est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexuelle ni violence. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel. Aussi, les établissements sont invités à inscrire cette problématique dans leur règlement intérieur et à mettre en place, dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), des actions de sensibilisation et de formation dédiées. Les EPENC sont également incités à nouer des partenariats, notamment avec des acteurs du monde économique et professionnel ou du secteur associatif, pour développer des projets éducatifs autour de l'égalité.

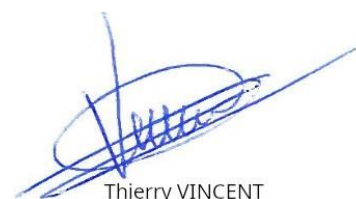
Cette année nous allons mettre en place un prolongement de la labellisation 3E en intégrant le protocole national. D'autre part, je sais que de nombreuses initiatives au sein des établissements participent à la construction de cette culture de l'égalité. Aussi, il serait intéressant de les mettre en valeur lors de la semaine de l'égalité filles-garçons du 5 au 14 mars. Je vous renouvelle ma pleine confiance pour exercer votre rôle essentiel au sein de la communauté éducative, en vous appuyant sur vos compétences et expertises propres.

Nous aurons le plaisir d'échanger plus avant lors de nos réunions de bassin que je vais planifier très prochainement avec les coordonnateurs.

BASSIN	Coordonnateurs CPE	Coordonnateurs DOC
<i>Sud + îles</i>	<i>Muriel SANS - Clg Yaté</i>	<i>Nelly JUTTEAU – Clg Dumbéa</i>
<i>Nord</i>	<i>Roland EATENE - Clg Canala</i>	<i>Pascal GANGUTIA –LP Bourail</i>
		Chargée de mission DOC
		<i>Jessica HIREL – LP Touho</i>

Enfin, je remercie toutes celles et tous ceux qui ont accepté de s'impliquer dans la formation et dans l'accompagnement des collègues en acceptant les fonctions de tuteur, de formateur ou d'accompagnateur pédagogique.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année sereine et fructueuse pour le plus grand profit de tous nos élèves.



Thierry VINCENT
IA-IPR EVS